

L.

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 29 juillet 1905

No 50

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 785. — Les Quarante-Heures de la semaine, 785. — Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Pie X, 786. — Apostolat de la prière, 790. — Chronique diocésaine, 792. — Ce que la persécution religieuse a fait perdre à la France, 792. — Une appréciation sur le règlement de la Question scolaire de l'Ouest, 795. — Le journalisme, 795. — Une visite au curé d'Ars, 796. — Pour guérir les piqûres d'insectes, 800. — Bibliographie, 800.

Calendrier

— o —

30	DIM.	b	VII apr. Pent. et 1 d'août. SOL. DE STE ANNE. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vép., mém. du suiv. et du dimanche.
31	Lundi	b	S. Ignace de Loyola, confesseur.
1	Mardi	b	S. Pierre-aux-Liens, <i>dbl. maj.</i>
2	Merc.	b	Octave de Ste Anne. 
3	Jeu	tr	Invention de S. Etienne, protomartyr.
4	Vend.	b	S. Dominique, confesseur. <i>dbl. maj.</i> (Anniv. de l'élect. de Pie X.)
5	Samd.	b	Notre-Dame des Neiges, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

30 juillet, Laval. — 1 août, Notre-Dame du Rosaire. — 2, Mont-Carmel. — 3, Inverness. — 4, Saint-Alexandre.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. PIE X

AUX ÉVÊQUES D'ITALIE

*Sur l'action catholique**(Suite)*

Tels sont, Vénérables Frères, le caractère, l'objet et les conditions de l'action catholique dans sa partie la plus importante, celle qui regarde la solution de la question sociale et qui mérite par conséquent l'application la plus énergique et la plus constante de toutes les forces catholiques. Cela n'exclut cependant point que l'on favorise et que l'on développe aussi d'autres œuvres de différentes espèces, de différentes organisations, mais toutes également destinées à provoquer tel ou tel bien de la société et du peuple et à faire reflourir la civilisation chrétienne sous ses différents aspects particuliers. Elles naissent le plus souvent grâce au zèle de l'un ou l'autre particulier, se répandent dans les différents diocèses et parfois se groupent en fédérations plus étendues. Or, toutes les fois que leur but est louable, que les principes chrétiens qu'elles suivent sont assurés et que les moyens employés sont justes, il faut les louer elles aussi et les encourager de toutes façons. Et il faudra aussi leur laisser une certaine liberté d'organisation; il n'est pas possible, en effet, que là où plusieurs personnes se rencontrent, elles se modèlent toutes sur le même type et se concentrent sous une direction unique. Quant à l'organisation, elle doit naître spontanément des œuvres elles-mêmes; sinon on aura des édifices de belle architecture, mais sans fondements et partant, tout à fait éphémères. Il faut aussi tenir compte du caractère de chaque population; les usages et les tendances varient avec la diversité des lieux. Ce qui importe, c'est d'édifier sur de bonnes bases, avec de solides principes, avec zèle et avec constance; si on fait cela la manière et la forme que prendront les différentes œuvres sont et restent accidentelles.

Enfin, pour renouveler et accroître l'activité nécessaire dans toutes les œuvres catholiques indistinctement, pour offrir à leurs promoteurs et à leurs membres l'occasion de se voir et

de se connaître, de resserrer toujours davantage entre eux les liens de la charité fraternelle, pour s'animer mutuellement d'un zèle plus ardent pour l'efficacité de l'action et afin de pourvoir à mieux affermir et à répandre davantage les œuvres elles-mêmes, il sera extrêmement utile de célébrer de temps en temps, selon les règles autrefois tracées par ce Saint-Siège, des congrès généraux ou particuliers des catholiques italiens qui doivent être la manifestation solennelle de la foi catholique et la fête commune de la concorde et de la paix.

* * *

Il Nous reste à traiter, Vénérables Frères, un autre point de souveraine importance; et c'est la relation que toutes les œuvres de l'action catholique doivent avoir avec l'autorité ecclésiastique. Si l'on examine bien les doctrines que Nous avons développées dans la première partie de cette Encyclique, on conclura facilement que toutes les œuvres qui viennent directement en aide au ministère spirituel et pastoral de l'Eglise et qui par suite se proposent une fin religieuse en vue du bien direct des âmes, doivent dans tous leurs détails être subordonnées à l'autorité de l'Eglise, et par suite à l'autorité des évêques, placés par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu dans les diocèses qui leur ont été assignés. Mais même les autres œuvres qui sont principalement établies, comme Nous l'avons dit, pour restaurer et promouvoir dans le Christ la vraie civilisation chrétienne et qui constituent dans le sens développé plus haut l'action catholique, ne peuvent nullement se concevoir comme indépendantes des conseils et de la haute direction de l'autorité ecclésiastique, d'autant plus d'ailleurs qu'elles doivent se conformer entièrement aux principes de la doctrine et de la morale chrétiennes; il est encore beaucoup moins possible de les concevoir en opposition plus ou moins ouverte avec la même autorité. Il est bien sûr que ces œuvres, étant donné leur nature, doivent se mouvoir avec la liberté convenable et raisonnable: car c'est sur elles que retombe la responsabilité de leur action, surtout dans les affaires temporelles et économiques et sur le terrain de la vie publique, administrative ou politique, toutes choses en dehors du ministère purement spirituel. Mais puisque des catholiques portent toujours le drapeau du Christ, par le fait même c'est le drapeau de l'Eglise qu'ils portent, et il est donc convenable qu'ils le reçoivent des mains de l'Eglise, que l'Eglise veille à ce que l'honneur en soit toujours sans tache, et que les catholiques

se soumettent à cette vigilance maternelle, comme des fils aimants et dociles.

D'où il apparaît manifestement combien furent mal avisés ceux-là, peu nombreux il est vrai, qui ici en Italie et sous Nos propres yeux, voulurent assumer une mission qu'ils n'avaient pas reçue de Nous, ni d'aucun autre de Nos Frères dans l'épiscopat et qui se mirent à l'exercer, non seulement sans le respect dû à l'autorité, mais même ouvertement contre ce qu'elle voulait, cherchant à légitimer leur désobéissance par des distinctions frivoles. Ils disaient eux aussi qu'ils levaient un drapeau au nom du Christ; mais un tel drapeau ne pouvait être du Christ, parce qu'il ne portait pas dans ses plis la doctrine du divin Rédempteur, qui a ici encore son application: Qui vous écoute, m'écoute; et qui vous méprise, me méprise (1). Qui n'est pas avec moi est contre moi; et qui ne recueille pas avec moi, dissipe (2). Doctrine donc d'humilité, de soumission, de respect filial. C'est avec un amer déplaisir de Notre cœur que Nous avons dû condamner une semblable tendance et arrêter avec autorité le mouvement pernicieux qui déjà se dessina. Notre douleur était d'autant plus grande, que Nous voyions imprudemment entraînés sur une voie aussi fautive bon nombre de jeunes gens qui Nous sont très chers et parmi eux beaucoup à l'intelligence d'élite, au zèle ardent, capables de travailler efficacement pour le bien, s'ils sont guidés dans le droit chemin.

* * *

En montrant à tous la règle droite de l'action catholique, Nous ne pouvons cacher, Vénérables Frères, le danger grave auquel la condition des temps expose aujourd'hui le clergé; c'est de donner une importance excessive aux intérêts matériels du peuple, en négligeant les intérêts bien plus graves de leur saint ministère.

Le prêtre, élevé au-dessus de tous les autres hommes pour remplir la mission qu'il tient de Dieu, doit se maintenir également au-dessus de tous les intérêts humains, de tous les conflits, de toutes les classes de la société. Son propre champ d'action est l'Eglise, où, comme ambassadeur de Dieu, il prêche la vérité et inculque avec le respect des droits de Dieu le respect aux droits de toutes les créatures. En agissant de la sorte, il

(1) Luc., x, 16.

(2) Luc., xi, 23.

ne s'expose à aucune opposition, il n'apparaît pas comme un homme de parti, partisan des uns, adversaire des autres ; pour éviter de heurter certaines tendances, ou pour ne pas irriter sur plusieurs sujets les esprits excités, il ne se met pas dans le péril de dissimuler la vérité ou de la taire, manquant dans l'un et l'autre cas à ses devoirs, sans ajouter qu'amené à traiter bien souvent de choses matérielles, il pourrait se trouver solidairement responsable d'obligations funestes pour sa personne et pour la dignité de son ministère. Par conséquent, il ne devra jamais prendre part à des associations de ce genre si ce n'est après mûre considération, d'accord avec son évêque, et seulement dans le cas où son concours est à l'abri de tout danger et d'une utilité évidente.

Il ne faut pas penser que de cette manière on mette un frein à son zèle. Le véritable apôtre doit se faire tout à tous, pour les sauver tous (1), comme le divin Rédempteur il doit sentir son cœur s'émouvoir de pitié, en voyant les foules aussi tourmentées gisant comme des brebis sans pasteur (2). Que par la propagande efficace de la presse, par les exhortations vivantes de la parole, par le concours direct dans les cas exposés plus haut, il s'emploie donc dans le but d'améliorer, dans les limites de la justice et de la charité, la condition économique du peuple, en favorisant et en propageant les œuvres qui tendent à ce but, celles surtout qui ont pour objet de bien discipliner les multitudes contre la tyrannie envahissante du socialisme et qui les sauvent tout ensemble de la ruine économique et de la désorganisation morale et religieuse. De cette façon la collaboration du clergé aux œuvres de l'action catholique a un but hautement religieux ; elle ne sera jamais un obstacle, elle sera au contraire une aide pour son ministère spirituel, dont elle agrandira le champ d'action et multipliera les fruits.

* * *

Voilà, Vénérables Frères, ce qu'il Nous pressait d'exposer et d'inculquer relativement à l'action catholique, telle qu'il faut la soutenir et la promouvoir en notre Italie. Montrer le bien ne suffit pas ; il faut le réaliser dans la pratique. A cela aideront grandement vos exhortations et vos excitations paternelles et immédiates à bien faire. Les commencements pourront être humbles ; pourvu que vraiment l'on commence, la grâce

(1) I Cor., ix, 22.

(2) Matt., ix, 36.

divine les fera croître en peu de temps et prospérer. Que tous Nos chers fils, qui se dévouent à l'action catholique, écoutent une fois encore la parole qui sort spontanément de Notre cœur. Dans les amertumes dont Nous sommes chaque jour entourés, s'il peut y avoir pour Nous quelque consolation dans le Christ, si votre charité vient Nous réconforter un peu, s'il y a communion d'esprit et compassion de cœur, dirons-nous avec l'apôtre Paul (1), rendez complète Notre joie par votre concorde, votre charité réciproque, votre unanimité de sentiments, l'humilité et la soumission due, en cherchant non point l'intérêt propre, mais le bien commun, et en faisant passer dans vos cœurs les sentiments que Jésus-Christ, notre Sauveur, nourrissait en lui-même. Qu'il soit le commencement de toutes vos entreprises. Tout ce que vous dites ou faites, que tout soit au nom du Seigneur Jésus-Christ (2); qu'il soit le terme de toute votre activité: que tout absolument soit de Lui, pour Lui, à Lui; à Lui, gloire dans les siècles (3)! En ce jour heureux, qui rappelle le moment où les apôtres, remplis de l'Esprit-Saint, sortirent du Cénacle pour prêcher au monde le règne du Christ, que sur nous tous descende la vertu de cet Esprit; qu'il ploie toute dureté, qu'il échauffe les âmes froides, qu'il remette dans le droit sentier tout ce qui s'est égaré. *Flecte quod est rigidum, fove quod est frigidum, rege quod est devium.*

Que gage de ces divines faveurs et témoignage de Notre très particulière affection soit la bénédiction apostolique que du fond du cœur Nous vous accordons à vous, Vénérables Frères, à votre clergé, et au peuple italien.

Donné à Rome près Saint-Pierre, en la fête de la Pentecôte, 11 juin 1905, de Notre Pontificat l'an second.

PIE X, PAPE.

Apostolat de la prière

Intention générale pour août 1905: *la bonté chrétienne.*

Qu'est-ce que la bonté? Il est plus facile d'en parler que de la définir en une formule. Elle n'est pas la charité: elle est plus et elle est moins. La charité s'adresse à Dieu et à l'homme: envers Dieu, la bonté n'a pas de sens. La bonté est une qualité supérieure de charité envers l'homme.

(1) Philipp., II, 1-5.

(2) Coloss., III, 17.

(3) Rom., XI, 36.

Elle est faite dans son fond, quand elle est chrétienne, d'amour de Dieu d'abord, source, modèle et motif de la bonté ; ensuite, d'amour des hommes, d'où naît le dévouement. Dans sa pratique elle exige surtout de la patience et de l'indulgence ; nul ne fut bon comme Jésus, nul ne fut, autant que lui, miséricordieux. Enfin, dans sa manière elle comporte la douceur, la délicatesse et tout ce petit monde de soins et d'attentions, si ténu, si léger en lui-même, et d'un tel poids cependant dans le bonheur d'une vie.

La bonté n'est ni molle, ni faible, ni fade : la bonté, à base de tolérance indifférente pour le mal, peut bien être affaire de tempérament ou de calcul, elle n'a rien à voir avec la bonté chrétienne, dont l'idéal est en Dieu, qui châtie si rudement sur son Fils les péchés des hommes.

Avoir décrit la bonté par tant de qualités du cœur et de l'esprit, c'est avoir dit assez combien sa pratique suppose de sacrifices.

Mais quels biens ne produit-elle pas ! Elle fait le bonheur de l'homme bon, d'abord, et de tous ceux envers qui elle s'exerce ; créant autour d'elle une atmosphère de bonheur, elle est conquérante. Que d'âmes que la froideur aurait écartées de l'apôtre, ou que l'éloquence et des dons plus riches ne lui auraient pas attirées, sont gagnées à Dieu par la bonté ! Ainsi, par elle, le nombre des péchés diminue ; ainsi nous devenons les imitateurs fidèles de Jésus qui passa en ce monde semant partout ses bontés.

Bien des problèmes insolubles ne seraient pas même posés si les hommes consentaient à faire de la bonté la loi inviolable de leurs relations. Sans rêver d'un monde romanesque où la bonté serait reine, faisons, au moins, du petit monde où notre vie se passe, un coin vraiment heureux en nous y faisant vraiment bons. Ce sera pratiquer le grand précepte du Maître : Aimez-vous les uns les autres.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que la bonté chrétienne anime de plus en plus tous les hommes.

Résolution apostolique: se montrer chrétiennement bon, envers tous et toujours.

Chronique diocésaine

— S. G. Monseigneur l'Archevêque a terminé la visite pastorale le vendredi, 22 juillet, jour où il est rentré à l'archevêché.

— Le samedi, 23, Sa Grandeur s'est rendue à la Grosse-Île et en est repartie dimanche, pour l'île aux Grues, d'où elle est revenue à Québec mardi.

— Mercredi, jour de la fête de sainte Anne, Monseigneur assista à l'office solennel du matin, dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Un grand nombre de pèlerins ont assisté à cette solennité.

— Mardi, en revenant de l'île aux Grues, Sa^m Grandeur a pris possession de son nouvel appartement, dans l'aile récemment ajoutée au palais archiépiscopal.

— Le 20 juillet, dans la Chapelle du Patronage, le Rév. Père Anizan, assistant général des FF. de Saint-Vincent de Paul, recevait les premiers vœux du Fr. Jean-Baptiste Jobin, de Charlesbourg, et donnait l'habit religieux au Fr. Louis Lafrenière, de Maskinongé, ainsi qu'au Fr. Louis Lemieux, de Québec.

— La communauté des Sœurs de l'Orphelinat de Saint-Damien compte aujourd'hui 90 professes et 15 novices. Cette statistique ne peut qu'étonner, lorsqu'on sait que cet institut n'existe que depuis treize ans. Toute cette œuvre de Saint-Damien est marquée, pour ainsi dire, du sceau visible de la bénédiction divine.

Ce que la persécution religieuse a fait perdre à la France

Nous voulons parler ici, — en nous appuyant sur un article récent de M. de Boisandré, l'un des rédacteurs de la *Libre Parole* (Paris), — des seuls dommages matériels subis par la France comme conséquence de la persécution religieuse de ces dernières années.

Evidemment, le dommage moral et intellectuel, si l'on peut dire ainsi, est encore de bien plus grande importance. Cet exode récent de milliers et de milliers de religieux et de religieuses qui sont allés porter à l'étranger leurs ressources intellectuelles et leurs éminentes vertus : comment tout cela ne serait-il pas irréparable ?

Mais, à ne considérer que le point de vue matériel des conséquences de la persécution religieuse, il y a déjà là, pour ceux qui aiment la France, des sujets de profonde tristesse.

Par exemple, se rend-on bien compte de ce qu'a fait perdre à la France la fameuse loi Waldeck-Rousseau contre les Congrégations, loi appliquée par M. Combes avec la mauvaise foi que l'on sait !

Prenons d'abord les immeubles congréganistes, écrit M. de Boisandré. M. Waldeck-Rousseau les évaluait à un milliard. Même en admettant que cette estimation n'était point exagérée il est permis de se demander quelle dépréciation subiraient ces immeubles après leur désaffectation.

Voici, par exemple, la Basilique du Sacré-Coeur. Bien que n'appartenant point à une congrégation, elle n'entraîne pas moins en ligne de compte dans le calcul du fameux milliard. La Basilique a coûté une trentaine de millions. Elle peut les valoir encore tant qu'elle sera utilisée comme église. Que vaudrait-elle, une fois désaffectée ?

Les églises et chapelles qui appartenaient à des Congrégations sont innombrables, et toutes sont dans le même cas. La vente de tous ces immeubles ne peut produire qu'une fraction infime, 20 à 25% tout au plus de ce qu'ils ont coûté à construire. Si l'estimation des biens congréganistes était d'un milliard, la fortune du pays sera donc, par le fait de cette vente, diminuée de 7 à 800 millions ; et ce qui entrera dans les caisses de l'Etat sera presque nul, à cause des frais énormes de la liquidation et des indemnités aux donateurs. . .

Cette perte de 7 à 800 millions ne représente qu'une minime partie du déficit réel qui résulte pour la France de cette dissolution des congrégations.

En effet, les congrégations n'avaient pas que des immeubles ; elles possédaient aussi des valeurs mobilières pour un chiffre qu'on n'a pu naturellement déterminer, mais qui était certai-

nement considérable. Ces capitaux sont perdus pour la France, pour l'industrie et le commerce français.

C'est aujourd'hui l'étranger qui en profite.

En voulez-vous la preuve ?

Dix mille congréganistes français se sont réfugiés en Belgique. Leur arrivée dans ce pays a déterminé une hausse immédiate et formidable sur la propriété bâtie. Tous les châteaux, toutes les grandes maisons qu'on cherchait vainement à vendre depuis des années, ont été tout de suite vendus à des prix doubles de ceux qu'on espérait en avoir.

De plus, il se fonde de tous côtés, en Belgique, des collèges et des pensionnats qui, à peine ouverts, regorgent d'élèves venus de toute la région du nord et de l'est de la France. Les bons Flamands se montrent, cela va sans dire, ravis de l'aubaine, et ils se frottent les mains, tandis que les petits commerçants français des villes où existaient naguère ces collèges et pensionnats se lamentent et se désespèrent.

Cet afflux de capitaux français est tel qu'il a déjà eu pour effet de renverser le cours du change entre la France et la Belgique. Autrefois les billets de banque français faisaient prime : quand on changeait un billet français en Belgique, on rendait toujours 100 francs en coupures belges, plus 5 ou 6 sous. Depuis l'année dernière, on donne 100 francs moins 4 ou 5 sous. Un phénomène analogue et ayant probablement la même cause, au moins en partie, s'est produit en Italie et en Espagne...

Autre exemple.

Chaque année, la fabrication de la chartreuse créait, à elle seule, un mouvement d'affaire de 15 à 20 millions, au bas mot, dans la région de la France qui est justement peut-être la plus pauvre, au point de vue industriel. Cette région n'était pas la seule à profiter de l'industrie des Pères. Rien que pour la production des eaux-de-vie dont ils avaient besoin, les Chartreux achetaient annuellement 90,000 hectolitres de vin dans l'Aude. Les Chartreux sont aujourd'hui à Tarragone, en Espagne. Leur argent va désormais dans la poche des vignerons espagnols, et il ne reste plus aux vignerons du midi de la France que leurs yeux pour pleurer la mévente de plus en plus désolante de leurs vins...

Que d'exemples analogues, tout aussi saisissants, tout aussi péremptoires, on pourrait citer encore !

Ceux qui précèdent suffisent, croyons-nous, à prouver que la loi Waldeck-Combes ne fut pas seulement une loi criminelle au point de la liberté de conscience et de la liberté tout court, mais en outre une loi néfaste et stupide, à ne considérer même que l'intérêt matériel proprement dit. La France entière est appauvrie du fait de l'exode des Congrégations, et, de ce départ, personne absolument ne profitera, à part les fonctionnaires de tout genre chargés de la liquidation des propriétés qui appartenaient aux communautés religieuses.

Une appréciation
sur le règlement de la Question scolaire de l'Ouest

— o —
(Du *Messager canadien du Sacré-Cœur* :)

La question scolaire des provinces de l'Ouest paraît avoir été réglée. Dès l'origine, la langue française a été sacrifiée. Par ironie, sans doute, le nom de Sir Hippolyte Lafontaine a été prononcé au cours des débats. Le grand homme d'État ne voulait pas l'isolement de ses compatriotes; il ne consentait pas non plus à leur effacement. C'est lui qui fit rétablir l'usage de la langue française au parlement, obtint la liberté parlementaire, et fit voter l'indemnité aux rebelles de 1837. Maintenant que nous sommes définitivement vaincus, il conviendrait de publier les conversations qui se tiennent un peu partout. Elles laissent une pénible impression et contrastent avec les discours, les articles et les déclarations publiques. Il ressort que la diplomatie a joué un rôle prépondérant au détriment des principes.

Le Journalisme

Le Journalisme tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, et sauf de rares exceptions, écrivait, il y a vingt-cinq ans, Mgr Pie, est aux intelligences ce que les engins de guerre modernes sont aux corps, c'est-à-dire un moyen perfectionné de tuer les âmes. . . La presse tue les âmes par la corruption qu'elle sème

dans tous les rangs de la société, par l'envie et la haine qu'elle met au cœur des ouvriers.

Faut-il en conclure que la presse n'opère que le mal ! Non, assurément. De même que le canon Krupp, la mitrailleuse et la torpille peuvent servir à la défense d'une cause sainte, à repousser d'injustes invasions, de même aussi le journal peut être un instrument de bien s'il est employé à défendre la vérité contre le mensonge et l'erreur. Et de même que le soldat, qui combat pour le droit, peut et doit se servir des armes les plus perfectionnées, de même aussi c'est une obligation pour le chrétien de s'emparer de la presse pour mieux défendre l'Eglise et la Société.

Une visite au curé d'Ars

M. le chanoine C. Leafant publiait récemment, dans l'*Aquitaine*, à qui (dit la *Semaine religieuse* de Paris) nous sommes heureux de l'emprunter, cette très intéressante narration d'une visite qu'il fit, en 1858, au vénérable curé d'Ars.

La béatification de Jean-Baptiste-Marie Vianney, curé d'Ars, me rappelle un des plus doux souvenirs de ma vie. Le 8 mai 1858, trois mois avant la mort du Bienheureux, me rendant de Paris à la Salette, je m'arrêtai à Villefranche-sur-Saône, à quelques kilomètres d'Ars. Un vaste omnibus à seize places attendait les voyageurs ou plutôt les pèlerins, que le chemin de fer apportait. Nous étions au grand complet. Un profond silence régna d'abord, chacun contenant au fond de son cœur l'émotion qui allait croissant, à mesure que nous approchions du lieu désiré. Peu à peu, pourtant, la conversation s'engagea. Le sujet était tout trouvé. Aucun de nous n'avait encore eu le bonheur de contempler les traits vénérables du Serviteur de Dieu. Nous allions tous à Ars pour la première fois.

Au fond de la voiture, se tenait un jeune homme d'une vingtaine d'années, perclus des deux jambes ; il allait demander sa guérison au bon curé. Auprès de lui, une femme en deuil, qui venait de perdre récemment son mari et son fils unique, venait épancher son cœur dans celui de l'homme de Dieu et lui demander le soulagement d'une douleur qui la minait et la conduisait insensiblement au tombeau. Parmi les autres, se

trouvaient peut-être des pécheurs à la recherche de la paix de la conscience. C'est ainsi que toutes les peines, toutes les maladies du cœur, de l'âme et du corps, allaient à ce célèbre médecin qui, à l'exemple et par la vertu de son divin Maître, les guérissait toutes d'un seul mot de sa bouche.

Au milieu de conversations tranquilles et pieuses, faites moins pour nous distraire que pour tromper la longueur de la route, nous arrivâmes à Ars. Un pauvre village, une modeste église, une petite place, voilà ce qui s'offrit à nos regards ; voilà le lieu remarquable qui renferme tant de vertus dont on respire le parfum avec l'air, et qui reçoit les cent mille pèlerins qui, chaque année, y affluent de toutes les parties de la France et de l'Europe.

Dès le principe, l'humble curé, espérant décourager l'affluence, avait obtenu qu'aucun de ses paroissiens ne tiendrait auberge ; mais force fut bientôt de construire cinq hôtels qui étaient loin de suffire à la foule toujours croissante des visiteurs. A notre arrivée, tous les hôtels étaient pleins. Chacun s'arrangea comme il put. Pour mon compte, la Providence me conduisit chez une vieille femme pleine de foi et de cette antique simplicité qu'on retrouve si rarement aujourd'hui. Elle se nommait Mlle Lharicotière, et, moyennant la modique somme de 2 fr. 50 par jour, me fournit le logement et la nourriture. J'en eus pour mon argent.

A peine installé, mon premier soin fut de me rendre à l'église. Des centaines d'hommes et de femmes y attendaient, depuis plusieurs jours peut-être, le moment si impatiemment désiré de parler au saint curé et d'entendre de sa bouche quelques-unes de ces paroles inspirées qui réparaient le passé et fixaient l'avenir. En ma qualité d'ecclésiastique (j'étais tonsuré), je m'agenouillai au pied de l'autel, le plus près possible de la sacristie où il allait se rendre pour confesser les hommes.

Il parut bientôt, sortant du confessionnal, vint tout près de moi et se mit à genoux pour faire son adoration au Saint-Sacrement. Malgré l'émotion profonde qui agitait mon cœur, malgré le respect qui me forçait d'incliner la tête, je pus contempler un instant ces traits vénérables qui attiraient les regards du monde entier. Une longue chevelure blanche tombait sur ses épaules ; son front était dénudé, ses joues creusées

par les privations et les années ; son regard était fixé amoureusement sur le tabernacle. Quelle belle figure ! Malgré les sillons et les rides qu'y avaient tracés l'âge et la souffrance, on y voyait une fraîcheur sans pareille. Toutes les vertus renfermées dans cette belle âme se reflétaient sur cet admirable visage et lui donnaient une expression vraiment céleste.

Après une assez longue prière, il s'achemina vers la sacristie. Je me précipitai sur ses pas, et, ne pouvant plus contenir mon émotion et la grande vénération que m'inspirait cet homme extraordinaire, je me jetai à ses pieds sans pouvoir parler. Il me releva avec bonté et fit entendre à mon oreille, dans l'intimité de la confession, plusieurs de ces paroles ineffaçables qui semblaient tomber du ciel. Oh ! je n'oublierai jamais cet entretien trop court, mais qui continua encore dans mon cœur. Je garderai toujours, comme une précieuse relique, comme un talisman salutaire, cette petite médaille de sainte Philomène que sa main déposa dans la mienne et que je porte jour et nuit attachée à mon scapulaire.

Après avoir obtenu l'autorisation de lui servir la messe pendant mon séjour à Ars, je me retirai, et un autre alla puiser dans cet immense cœur les consolations et les secours dont il avait besoin.

Inutile de dire que, le lendemain matin, à six heures et demie, heure de la messe de M. Vianney, je fus exact au rendez-vous. Oh ! que de fois, depuis que je suis prêtre, depuis que moi aussi j'ai le bonheur d'offrir le saint sacrifice, je me suis rappelé ce visage enflammé, transfiguré, ces regards attendris fixés sur la sainte hostie. Avec quelle humilité il répétait ces mots : *Domine, non sum dignus...*, avec quel respect il prenait le corps et le sang de Jésus-Christ ! La foi et l'amour s'échappaient de ses mains, de ses yeux, de sa bouche. Il semblait avoir oublié la terre.

Le même jour, après un très frugal déjeuner chez Mlle Lharicotière, je fus témoin d'un spectacle touchant et inoubliable. M. le Curé, à son heure habituelle, traversait le village pour se rendre à l'église. A son apparition, les étrangers, rangés sur une haie, s'écrièrent : *Voilà le saint !* Et aussitôt on quitta tout pour le voir, on se précipita sur ses pas, le pressant de toutes parts, de telle sorte qu'il avait peine à marcher. On lui

offrait les petits enfants ; on se mettait à genoux pour lui demander sa bénédiction, on lui présentait des médailles ou autres objets de piété pour qu'il les touchât ; on voulait de lui une parole, un sourire, un regard. Ainsi passait Jésus à travers les bourgades de la Judée et de la Galilée, répandant ses bienfaits.

Quelques heures après, me promenant dans la campagne, je vis venir à moi une jeune femme, tenant un petit enfant dans ses bras. Son visage était rayonnant, et ne pouvant garder pour elle seule la joie qui débordait de son cœur, elle me dit : « Oh ! monsieur l'abbé, que je suis heureuse d'être venue de bien loin pour voir M. le Curé d'Ars ! C'est un saint. Mon enfant était aveugle ; je le lui ai porté avant-hier ; il m'a dit de faire une neuvaine à sainte Philomène ; j'en suis au second jour, et mon enfant y voit clair. »

A mon retour, je racontai ce miracle à ma vieille hôtesse qui me répondit :

« Cela vous étonne, monsieur l'abbé ! Ah ! nous autres, nous y sommes bien accoutumés aux miracles ; notre curé en fait tous les jours. Il ressusciterait tous les morts qui sont dans le cimetière que je n'en serais pas étonnée. »

Il ne s'agissait ici que de ces miracles éclatants, visibles à tous les yeux. Combien de milliers d'autres qui ne sont connus que du ciel !

Des conversions inespérées, des soulagements subits à des douleurs qui semblaient inguérissables ; des clartés vives et soudaines qui assuraient une vocation ou débrouillaient en un instant les affaires les plus vives et les plus compliquées. La sainteté chez ce prêtre se manifestait de mille manières prodigieuses : il voyait dans le passé, lisait dans l'avenir et jusqu'au fond des âmes, *omnia prospiciens*. Dieu a vraiment rendu son saint étonnant : *Mirificavit Dominus sanctum suum* ; il en a fait le thaumaturge du dix-neuvième siècle.

Je passai trois jours à Ars, pendant lesquels j'eus le bonheur d'être le servaut de messe du saint curé. Cet honneur, que j'obtins à force de pieuses instances, bien que je ne fusse qu'un simple clerc, était souvent refusé par l'entourage même à des dignitaires ecclésiastiques et à de hauts personnages.

Il fallut m'arracher à cette terre bénie et reprendre le che-

min de Villefranche. Il me semblait, en quittant ce lieu privilégié, que tout ce que j'y avais vu et entendu était un rêve qui m'avait transporté au ciel. Arrivé à l'embarcadère du bateau à vapeur que je devais prendre pour me rendre à Lyon, j'aperçus le boiteux qui, trois jours auparavant, m'avait accompagné. Il courait sur le rivage, ivre de joie et de reconnaissance. Le saint l'avait guéri; il avait laissé ses béquilles dans la chapelle de Sainte-Philomène.

Cinq jours après, j'étais à la Salette.

C. LENFANT, *Chanoine honoraire.*

Pour guérir les piqûres d'insectes

— o —

Les piqûres d'insectes, mouches venimeuses, guêpes, frelons, abeilles, taons, cousins, puces, etc., sont instantanément guéries, au moyen d'un poireau. Il suffit de frotter la partie blessée avec ce légume, et l'enflure disparaît.

Bibliographie

— o —

— *Annuaire du Séminaire de Chicoutimi pour l'année scolaire 1904-05.*

Cette publication offre son intérêt habituel. Le résumé des annales du passé y occupe une trentaine de pages, et embrasse les années 1888 et 1889. — A la fin du volume, nous voyons que M. l'abbé Eug. Lapointe a été élu Supérieur de la maison, en remplacement de M. l'abbé De Lamarre, à qui l'on a confié la charge de Procureur.

— *Les Petites Lectures*, revue hebdomadaire très intéressante, publiée à Trois-Rivières, sous la direction de « Jeanne des Erables. » Le prix d'abonnement n'est que de 25 sous par année. Nous recommandons cette petite publication aux amis de la bonne presse.

— *Pages d'histoire ancienne et contemporaine. Historique de la paroisse de Saint-Laurent. I. O.*, par l'abbé D. Gosselin. Québec. 1904. Brochure in-12 de 108 pages.

Cette publication contient, outre l'histoire de Saint-Laurent, le compte rendu du conventum qui s'y est tenu, le 5 juillet 1904, des prêtres et des professionnels originaires de cette paroisse; et des notes biographiques sur chacun de ces confrères. De nombreuses gravures, d'une excellente exécution, donnent un prix encore plus grand à cette jolie plaquette, dont l'intérêt historique est considérable.